

23 Mars 2008
Bulletin N° 1

Conformément
à notre volonté
de vous tenir informés
de la vie
municipale et vous
associer aux décisions
importantes, nous
vous adressons
une information
claire
et transparente.

Note d'information suite au conseil municipal du 21 mars 2008

PAR L'ÉQUIPE "UN VRAI CHANGEMENT POUR ST EUSTACHE"

Les 13 conseillers présents

Christelle Alliard
Jean Claude Capron
Dominique Cordeaux
Christophe Dupoirier
Etienne Flambard
Michel Flambard
David Gabriel

Laurent Jeanne
Philippe Laugeois
Elise Laperdrix
Hubert Lecarpentier
Benoît Rougeolle
Maryline Sanson

Absents excusés :
Chantal Lecoq
Daniel Romeu

Election du maire

Michel Flambard a fait savoir en début de séance que ce poste revenait à la liste ayant eu le plus grand nombre d'élus. Lui-même et ses colistiers étaient prêts à collaborer en toute cordialité. Un seul candidat s'était déclaré pour occuper le poste de Maire.

M. Hubert LECARPENTIER a donc été élu Maire.

Election des adjoints au maire

Il a été procédé au vote du nombre d'adjoints.

DEBAT : La loi prévoit que le nombre des adjoints au Maire ne peut excéder 30% du nombre de conseillers municipaux, par conséquent, Saint-Eustache peut disposer de 4 adjoints.

Pour information voici comment les autres communes du canton fonctionnent :

Commune	Nombre d'habitants	Nombre maximal d'adjoints autorisé par la loi	Nombre d'adjoints élus
Bernières	560	4	3
Bezeville la Grenier	1055	4	4
Bolleville	512	4	3
Gruchet le Valasse	2757	6	6
Lanquetot	1023	4	4
Parc d'Anxtot	493	3	3
Rouville	519	4	3
Saint Eustache la foret	1180	4	2

Nous avons demandé la création d'un 3^{ème} poste d'adjoint supplémentaire. Ce choix nous semble utile pour une commune aussi étendue, de plus de 1000 habitants.

D'autorité, les 2 premiers postes d'adjoints revenaient à la liste de M. LECARPENTIER majoritaire, il nous aurait semblé équitable de voir l'un d'entre nous occuper un poste de 3^{ème} adjoint, en proposant que ce poste soit attribué à M. Michel FLAMBARD. D'autant plus que Michel Flambard a été élu en première position au 2^e tour, avec 1/3 des conseillers municipaux.

Mais,

M. LECARPENTIER, suivi par ses colistiers, a rejeté cette proposition de travail et de concertation, en dépit d'une argumentation soutenue des 5 élus de notre liste.

Benoît ROUGEOLLE a été élu 1^{er} adjoint et Maryline SANSON, 2^{ème} adjoint.

NOS COMMENTAIRES :

Notre demande d'un poste d'adjoint n'ayant pas été entendue, nous ne pouvons pas avoir de place et être entendus dans les instances (la Communauté de Communes:CVS et la SIER) dont nous ne négligeons pas pour autant l'importance.

Nous regrettons que les élections du Maire, des adjoints et le nombre d'adjoints aient été décidés 3 jours plus tôt, hors conseil municipal, sans aucune concertation avec les 5 nouveaux élus de la liste.

Nous sommes très inquiets devant une telle volonté d'immobilisme, une telle surdité aux représentants d'une moitié de la population.

Encore une fois, soyez assurés que notre volonté est de rejoindre l'équipe en place dans un esprit constructif, afin de mettre en commun vos idées et nos compétences au service de tous dans le village.

Nous remercions d'ailleurs toutes celles et ceux qui sont venus assister à cette première réunion du Conseil Municipal et nous vous encourageons vivement à revenir lors des prochaines réunions publiques.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 4 avril à 20h30.

Nous ouvrons un blog où
vous pourrez retrouver
toutes ces informations
et plus encore :

<http://unvraichangementpoursaint-eustache.hautetfort.com/>